

La Saint-Cyrienne
Assemblée général (AG) du samedi 28 mars 2026

La Saint-Cyrienne, association loi de 1901 reconnue d'utilité publique s'est réunie en assemblée générale ordinaire le samedi 28 mars 2026 dans les salons du gouverneur militaire de Paris.

Le GAR Pierre SCHILL, Chef d'État-Major de l'armée de Terre (CEMAT) a ouvert cette assemblée générale par une allocution mettant en avant l'action stratégique de l'armée de Terre (AdT) avec ce qu'elle réalise concrètement en opération, en prévention et sur le territoire national. Elle est innovante, soudée par la Fraternité d'Arme et contribue fortement au renforcement de l'esprit de défense de la Nation.

Le CEMAT a rendu hommage au GAR(2s) Bruno DARY pour son action à la tête de *La Saint-Cyrienne*. Alors qu'il va quitter la présidence de cette belle association, il le félicite et le remercie pour ses actions qui ont fait grandir son image et son influence au bénéfice des armées et de l'AdT en particulier.

1 - Rapport Moral 2025 du Président de l'Association

Le rapport moral du Président a été présenté par le délégué général aux membres présents et est consultable sur le site internet de *La Saint-Cyrienne* www.saint-cyr.org

→ Approbation et quitus au Président

2 – Rapport financier : comptes 2025 et Budget 2026

Le rapport financier de l'association a été présenté par le trésorier aux membres présents et est consultable sur le site internet de *La Saint-Cyrienne* www.saint-cyr.org

→ Approbation et quitus au trésorier

3- Affectation du résultat

Les comptes 2025 de *La Saint-Cyrienne* ont été arrêtés et présentent un résultat positif de 1.148.654€. L'état comptable de l'association au 31/12/2025 est consultable sur le site internet de *La Saint-Cyrienne* www.saint-cyr.org.

Afin de :

- conserver la réactivité qui fait notre force,
- accroître nos capacités et nos actions d'entraide,
- être en mesure de faire face à une aggravation de la situation sécuritaire et/ou sociale,

le résultat positif de 1.148.654€ est mis en réserve pour :

- | | |
|---|----------|
| • Colloque du 04 novembre 2026 : | 25.000€ |
| • Placement sur fonds à risque limité pour valorisation moyen-terme : | 800.000€ |
| • Trésorerie sur Livrets et Comptes : | 300.000€ |

→ Approbation de la mise en réserve des 1.148.654€ du résultat 2025 pour placement sur fonds à risques limités et livrets. Mandant est donné au Délégué général et au Trésorier pour réaliser ces opérations.

4 – Soutien aux Délégués de La Saint-Cyrienne

L'action des Délégués est très importante pour la vie de *La Saint-Cyrienne*. Elle permet d'irriguer l'ensemble du territoire et de faire vivre le réseau des Saint-Cyriens en lien avec le siège de l'association.

Les visites aux anciens et personnels en difficulté sont très importantes et excellentement bien ressenties par ceux qui en bénéficient et vivent ainsi la force de la fraternité saint-cyrienne.

Une visite ou un geste de solidarité, cela ne coûte pas cher mais a une valeur très importante !

Cependant, cette action de nos délégués peut générer quelques coûts pour les déplacements et actions d'accompagnement surtout si elle est réalisée fréquemment.

Aussi, *La Saint-Cyrienne* propose qu'une indemnité forfaitaire d'accompagnement de 50€ sera allouée aux délégués qui feront un compte-rendu simple d'activité aux réunions de la *Commission entraide* de juin et septembre de chaque année. Ce compte-rendu très simple fera état des visites aux anciens effectuées dans le semestre précédent la réunion et signalera les besoins éventuels d'aide détectés et leur urgence éventuelle.

Bien sûr, si des frais plus importants sont engagés, la procédure de remboursement auprès du trésorier pourra être initiée sur production des justificatifs ou en suivant la procédure d'abandon de frais.

➔ **Attribution d'une indemnité forfaitaire d'accompagnement de 50€ aux Délégués après compte-rendu simple des actions de solidarité et d'entraide réalisées.**

5 – Élections au Conseil d'Administration (CA)

Conformément aux statuts de La Saint-Cyrienne, le tiers du CA a été renouvelé et 6 Administrateurs ont été élus (330 votes exprimés) :

Prénom et Nom	Promotion	Résultat
Louis-Christian JULIEN	68-70	Élu
Marc THERY	69-71	Élu
Jean-Jacques POCH	74-77	Élu
Geoffroy Le BIGOT	89-92	Élu
Ghislain GOMART	82-85	Élu
Ludovic GARNIER	09-12	Élu

À l'issue de la proclamation des résultats, le Conseil d'Administration s'est réuni pour élire son Bureau.

- Ghislain GOMART (82-85) a été élu **Président de La Saint-Cyrienne**.
- Bruno DARY (72-74) élu **vice-président** en charge du **lien avec les associations et le Comité Nationale d'Entente (CNE)**.
- Jean-Jacques POCH (75-77) élu **vice-président** en charge de la fonction **entraide**.
- Pascal MARTINEZ (89-92) élu **vice-président** en charge de la **reconversion** et des **alumni**
- Yves CLARIS (78-80) élu **trésorier**
- Ludovic GARNIER (09-12) élu **secrétaire général**.

CA du 28/03/2026

Conseil d'administration et Bureau
issus des élections du 28 Mars 2026

FONCTION	NOM	PROMO
Président	Ghislain GOMART	82-85
Vice-Président Associations et CNE	Bruno DARY	72-74
Vice-Président Entraide	Jean-Jacques POCH	75-77
Vice-Président Alumni	Pascal MARTINEZ	89-92
Trésorier	Yves CLARIS	78-80
Secrétaire général	Ludovic GARNIER	09-12
Administrateur	Louis-Christian JULLIEN	68-70
Administrateur	Xavier de ZUCHOWICZ	68-70
Administrateur	Marc THERY	69-71
Administrateur	Pierre BAYLE	75-77
Administrateur	Géraud de BOISSET	75-77
Administrateur	Pierre VUILLAUME	77-79
Administrateur	Philippe DELBOS	82-85
Administrateur	Stéphane OTTAVI	84-87
Administrateur	Geoffroy LE BIGOT	89-92
Administrateur	Patrick HENRY	91-94
Administrateur	Camille LANET	91-94
Administrateur	Thomas MOLLARD	92-95
Administrateur	Nicolas VERAN	94-97
Administrateur	André GASTEBOIS	95-98
Administrateur	Guillaume JAUBERT	95-98
Administrateur	Thomas DEBAECKER	00-03
Administrateur	Arnaud LE GRIGNOU	07-10
Administrateur	Marie-Christine HAUSCHILD	
Représentant CEMAT	Jean-Marc SOULIER	01-04
GMP	Loïc MIZON	89-92
Représentant ESM	Mathieu JUTTET (COMBAT ESM1)	03-06
Représentant ESM	Benoît MOREAU (POC La Saint-Cyrienne et Casoar)	12-15
Représentant ESM1	Martin SALOMON (Sec. Desserteaux)	23-26
Représentant ESM2	Louis CHATAGNON (Sec. Desaix)	24-27

Paris, le 31 mars 2026

6 – Information des Membres de *La Saint-Cyrienne*

- *La Saint-Cyrienne* constate avec satisfaction que le nombre de membres de l'association qui cotisent s'accroît de façon importante avec les jeunes promotions.

Sur **14.319 membres** de *La Saint-Cyrienne*, **5.247 cotisent** soient 36%.

La Saint-Cyrienne félicite les jeunes promotions qui adhèrent massivement à l'association et lui donnent les moyens pour ses actions d'entraide, de solidarité et de rayonnement.

- *La Saint-Cyrienne* a découvert, comme tous les adhérents d'UNEO, la décision prise par cette mutuelle de fixer une limite d'âge pour l'adhésion et la perception du capital décès au titre des contrats déjà souscrits ou à souscrire.
S'étonnant de cette procédure, une lettre a été adressée au président de la mutuelle UNEO et le Médiateur de l'Assurance a été saisi.
- Le GDI Emmanuel GHARPY, commandant l'Académie Militaire de Saint-Cyr Coëtquidan (AMSCC) a prononcé une allocution sur l'actualité de l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr.

Le général d'armées (2s) Bruno DARY

Président de La Saint-Cyrienne

p.o.

le général (2s) Luc BEAUSSANT

Délégué Général

